



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Nombre de membres :

Conseillers : 29

Présents : 20

Excusé : 8

Pouvoirs : 8

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du neuf décembre deux mil vingt-cinq.

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Julien DETREZ, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Jérôme ADAM, Frédéric SABATIER, Éric BARRAT, Malika VIVIN, Thierry BAZZALI, Sophie LAMBERT, Denis BARROERO, Claudine DE RIVAS, Roger BERNET, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

Excusés avec pouvoir :

Madame Marie-Aude PEZERIL a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM
Monsieur Patrick LAMBERT a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO
Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT
Madame Magali BARBEAU a donné procuration à Madame Mireille GOYET
Madame Cindy GAUVIN, a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Monsieur Jean-Claude METHEL a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Monsieur Roger BERNET

Absents :

Monsieur Lucas GILLY

Secrétaire de séance : Madame Catherine STEKELOROM.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

DCM N°2025-68 - Commande publique - Avenant n° 1 au MAPA 2024-05 « travaux de végétalisation et réaménagement apaisé de la place neuve – renaturation du centre historique – Lot 2 : Espaces verts et mobilier » attribué à la société Espaces Verts du Littoral

Rapporteur : Antoine BRUNO

Il est expliqué que dans le cadre de la réalisation des travaux de végétalisation et de réaménagement apaisé de la place Neuve, des adaptations techniques ont été nécessaires en cours d'exécution, entraînant des prestations supplémentaires.

Ces modifications concernent pour le lot n°2 – espaces verts et mobilier :

- Une plus-value pour le déplacement des bancs (+2 040 € HT)
- Une plus-value pour la modification du type de fontaine (+6 762,75 € HT)
- Une plus-value pour le complément de réseau d'arrosage pour zones plantées intra-muros (+6 534 € HT)

Ces ajustements sont validés par le groupement de maîtrise d'œuvre LADANUM/LEI/PLO dans le cadre d'un avenant qui est soumis au vote du conseil municipal.

L'avenant joint en annexe de la présente délibération rappelle les éléments suivants :

Le montant initial du marché était de 138 416,84 € HT.

L'avenant n°1 entraîne une plus-value de 15 336,75 € HT, portant le nouveau montant du marché à 153 753,59€ HT (soit 184 504,31 € TTC).

Le total de cet avenant entraîne une hausse du coût des travaux sur le lot n°2 de 11 % qui est soumis au vote du conseil municipal,

L'exposé du rapporteur entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération 2025-02 du 13 janvier 2025 relative à l'attribution du marché public de travaux MAPA 2024-05 « Travaux de végétalisation et réaménagement apaisé de la place Neuve - Renaturation du centre historique » ;



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 1 au MAPA 2024-05 « Travaux de végétalisation et réaménagement apaisé de la place neuve – renaturation du centre historique – Lot 2 : Espaces verts et mobilier », à conclure avec la société Espaces Verts du Littoral tel que présenté en annexe.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le secrétaire de séance,
Catherine Stekelorom**

**Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts**

